

# Enseignement, formation

## Forte croissance des effectifs scolaires et population active faiblement diplômée

En 2013, 10 % de l'emploi des actifs guyanais relève de l'enseignement, formation. Ces emplois ont augmenté de 1,9 % annuellement depuis 2008, parallèlement à la hausse des effectifs scolaires. En effet, l'essor démographique de la Guyane est impulsé par une forte natalité. Ainsi, 43 % de la population guyanaise est âgée de moins de 20 ans en 2013. Près de 80 000 élèves suivent un enseignement du premier ou du second degré en 2016. En particulier, les élèves du second degré (45 % des effectifs) augmentent de 2,6 % sur un an. L'augmentation du nombre d'élèves scolarisés se poursuivant, l'État s'est engagé dans le cadre du plan d'urgence pour la Guyane signé début 2017 à verser 250 millions d'euros sur cinq ans pour la construction de dix collèges et de cinq lycées.

Sur le territoire, l'accroissement du nombre d'élèves est particulièrement dynamique dans l'Ouest guyanais. Les emplois de l'enseignement, formation sont ainsi impulsés par cette évolution démographique. Sur la période 2008-2013, le nombre d'enseignants augmente de 1,1 %. Le nombre de formateurs est en très forte croissance de 11,3 % par an.

### La formation concerne également un public adulte

La profession de formateur se développe pour répondre au faible niveau de diplôme de la population : en 2013, 44 % des actifs âgés de 15 ans ou plus est faiblement ou non-diplômé. En 2011, deux Guyanais âgés de 16 à 65 ans sur cinq connaissent des difficultés graves ou importantes face aux fondamentaux de l'écrit en français, soit une part 3,5 fois plus élevée qu'en France hexagonale. La formation de ces résidents est essentielle pour leur faciliter l'accès au marché du travail dans un territoire fortement touché par le chômage. Parmi les actifs guyanais se déclarant touchés par le chômage, 71 % d'entre eux sont non-diplômés. En Guyane, un nombre important d'offres d'emploi est difficilement pourvu

en raison du profil des demandeurs d'emploi, en matière de qualification et de compétence. Les besoins de personnels dédiés à l'enseignement concernent autant l'enseignement des élèves dans la tranche d'âge de la scolarité obligatoire que l'enseignement d'un public adulte. Malgré ces perspectives favorables aux emplois de l'enseignement, formation, 22 % des actifs qui occupent un emploi de l'enseignement, formation sont âgés de 50 ans ou plus en 2013. Cette part est équivalente selon qu'ils sont formateurs ou enseignants et tend à augmenter par rapport à 2008. Suite aux réformes des retraites, les départs à la retraite des enseignants devraient reculer et concourir au maintien ou à l'augmentation du poids des 50 ans et plus dans les effectifs.

### Difficultés de recrutement dans l'enseignement

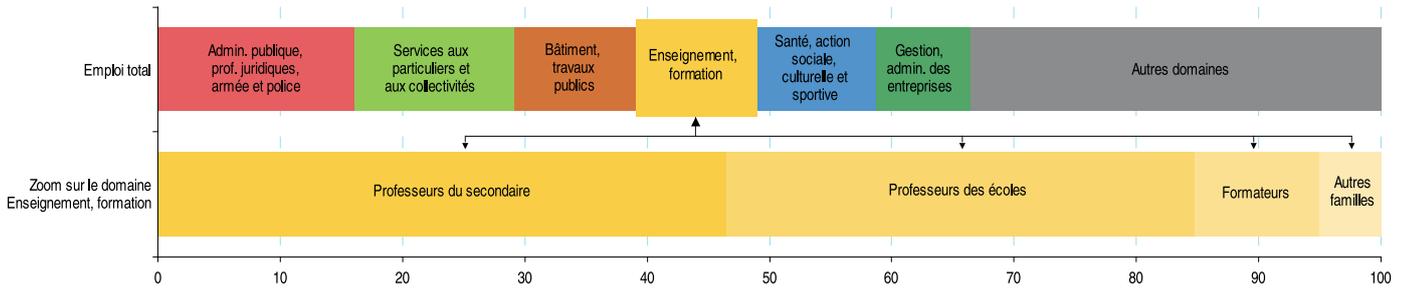
Plus de 15 % des enseignants travaillent dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Cette part est largement supérieure à celle des régions antillaises et souligne les difficultés de recrutement qui touchent la Guyane. L'accès aux postes d'enseignants est conditionné par un concours dont le nombre de places est défini par le Ministère de l'Éducation Nationale. Toutefois, le manque d'attractivité de la profession d'enseignant constaté au niveau national induit que l'ensemble des places offertes au concours n'est pas pourvu. Ce manque d'attractivité touche particulièrement la Guyane. Alors que les besoins sont toujours croissants, de nombreux postes demeurent vacants. Ces difficultés concernent notamment les communes les plus isolées, pour lesquelles l'accueil matériel des enseignants n'est pas garanti. Les contractuels recrutés pour pallier le manque de professeurs titulaires sont recrutés en CDD. La possession d'un diplôme post-bac demeure néanmoins un préalable à la fonction d'enseignant. En Guyane, les principales spécialités des diplômés possédés par les enseignants sont d'une part, « lettres et arts » et d'autre part

« sciences humaines et droit » regroupant respectivement 23 % des effectifs. Le niveau de qualification devrait s'accroître suite à la réforme de la formation des enseignants du premier et du second degré en 2008, élevant le niveau de recrutement de bac+3 à bac+5.

### Des conditions d'enseignement spécifiques

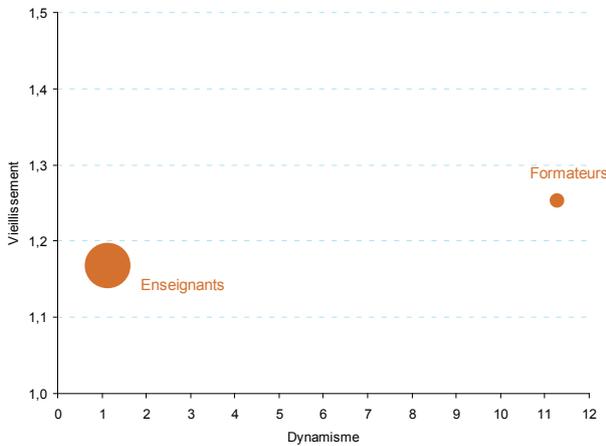
Le principal type de risques psychosociaux rencontré dans ces métiers est celui de rapports sociaux difficiles. Les enseignants en contact avec un public jeune peuvent être confrontés à différentes situations tendues. En outre, près de 60 % des actifs de ce domaine signalent un manque de reconnaissance dans le cadre de leur travail. Ce ressenti participe en partie à la perte d'attractivité du métier d'enseignant. Par ailleurs, les enseignants font partie des métiers où les proportions de changements de famille professionnelle sont parmi les plus faibles. Les autres principaux risques concernent l'intensité du travail et la demande émotionnelle. En contact avec un public diversifié, les enseignants, formateurs doivent maîtriser leurs émotions et peuvent être amenés à faire face à des situations difficiles. En Guyane, ces risques peuvent apparaître accrus face aux spécificités propres du territoire. Les enseignants doivent également adapter leurs méthodes d'instruction au contexte multiculturel et plurilingue du territoire, pour lesquels ils ne sont pas toujours formés ou préparés. Certains établissements scolaires sont géographiquement isolés et confrontés à des difficultés matérielles et souffrent de difficultés récurrentes de recrutement et de maintien du personnel enseignant. Ces difficultés influent directement sur la qualité de l'enseignement donné. In fine, la situation peut induire de plus grandes inégalités sur le territoire et amplifier les problématiques de chômage et d'insécurité déjà prégnantes. ■

**65 Poids de l'emploi du domaine de l'enseignement, formation dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)**



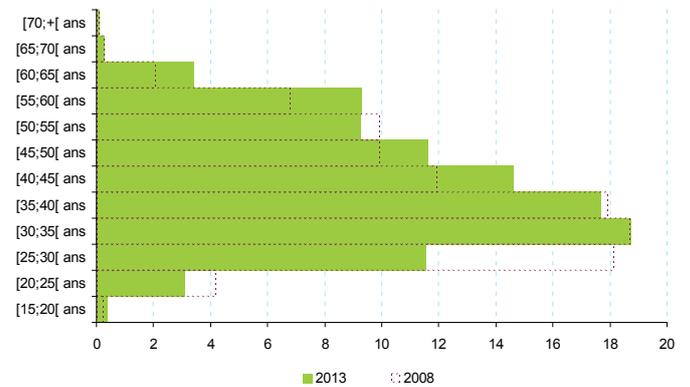
Lecture : le domaine de l'enseignement, formation représente 10% des emplois parmi lequel 10% sont des formateurs.  
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

**66 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles (niv. fap 87) du domaine de l'enseignement, formation entre 2008 et 2013**



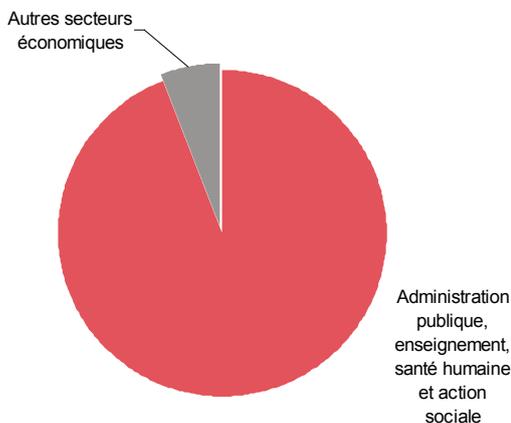
Lecture : les formateurs représentent 10% de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 11% par an entre 2008 et 2013. La part des seniors ( $\geq 50$  ans) est comprise entre 17,5% et 30%. Celle-ci a augmenté entre 2008 et 2013.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**67 Pyramides des âges du domaine professionnel de l'enseignement, formation en 2008 et 2013 (en %)**



Lecture : en 2013, 18% des effectifs de l'enseignement, formation ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**68 Répartition de l'emploi du domaine professionnel de l'enseignement, formation par secteur économique en 2013 (en %)**



Lecture : en 2013, 94% des emplois du domaine relèvent du secteur économique de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.  
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

**69 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)**

Enseignement, formation	
Intensité du travail et pression temporelle	63
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	50
Demande émotionnelle	54
Rapports sociaux difficiles	77
Manque de coopération, de soutien	34
Conflits, harcèlement	36
Manque de reconnaissance	58
Conflits de valeurs	40
Insécurité économique	16
Exposé à 3 dimensions ou plus	63
Exposé aux 6 dimensions de RPS	2

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.  
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

# Fiche métier

## Professeurs du secondaire

Les professeurs du secondaire concentrent 47 % des métiers du domaine de l'enseignement, formation. Leur augmentation est particulièrement dynamique, en hausse de 1,9 % par an entre 2008 et 2013. Dans un contexte de forte croissance démographique, le nombre d'élèves scolarisés augmente rapidement, notamment soutenu par une hausse des élèves du second degré. Ainsi, si ces derniers sont inférieurs à ceux du premier degré, ils ont cependant augmenté plus rapidement de +2,3 % en moyenne entre 2010 et 2016 contre +0,4 % dans l'enseignement du premier degré. Les effectifs de lycéens augmentent rapidement, de +2,5 % annuellement dans les filières générales et technologiques et de +3,6 % dans celles professionnelles.

La spécialisation des enseignements à partir du collège explique également un plus grand nombre d'enseignants du secondaire par rapport aux professeurs des écoles. En 2016, la Guyane comptabilise 36 collèges et 17 lycées dont deux d'enseignement agricole. Suite aux nouveaux engagements de l'État, de nouveaux établissements devraient être créés et impulser les besoins en enseignants du secondaire. Par ailleurs, cet accroissement peut s'accompagner également de la progression des disciplines proposées, notamment dans le cadre de l'enseignement technologique et professionnel. Les tensions relatives aux recrutements de professeurs sont accentuées dans un contexte de faible attractivité du métier. Cette situation concerne les zones urbaines, mais également en particulier les zones les plus isolées où le personnel enseignant est fréquemment renouvelé. Le turn-over associé au métier reste supérieur à ceux des régions antillaises. Outre la problématique du recrutement, s'ajoute celle du maintien du personnel. En 2013, près des trois quarts des professeurs du secondaire ne sont pas

natifs de la région mais d'autres territoires français. Ceux-ci, pour lesquels les attaches avec la Guyane sont susceptibles d'être moins fortes que pour un natif, peuvent être disposés à changer de postes plus rapidement. Toutefois, à la rentrée 2015, les étudiants inscrits à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de la Guyane ont triplé par rapport à 2013, année de sa création. Chaque académie possède dorénavant une ESPE destinée à la formation des professionnels de l'enseignement en remplacement des Instituts Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM). De plus, l'Académie de Guyane proposait également aux rentrées de 2015 et 2016, 200 postes rémunérés en alternance aux étudiants inscrits à la première année de master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans l'ESPE du territoire. Ce dispositif a été reconduit à la rentrée 2017. L'augmentation d'étudiants formés sur place pourrait présager une progression de la part des natifs de la région parmi les enseignants de la Guyane.

### Augmentation des besoins dans l'Ouest guyanais

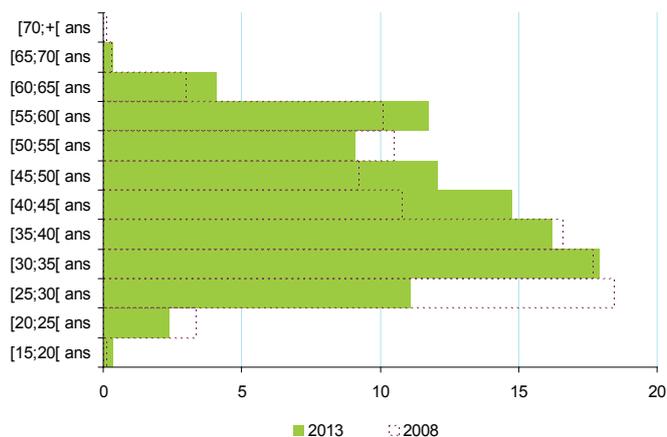
Les professeurs du secondaire se concentrent principalement dans la communauté d'Agglomération du Centre Littoral où se situe la moitié des établissements du secondaire. Notamment, elle regroupe dix des dix-sept lycées du territoire. Cependant, l'accroissement démographique est particulièrement soutenu dans l'Ouest Guyanais (+4,5 % par an entre 2009 et 2014 et contribuant à l'augmentation globale de la population guyanaise à hauteur de 60 %). Ainsi, les besoins de recrutement devraient s'accroître dans cette zone où se situe près d'un tiers des collèges et lycées du territoire. Dans l'Ouest guyanais,

les effectifs du second degré ont augmenté de 3,2 % annuellement entre 2010 et 2016 alors que la progression est de +2,3 % au niveau régional.

Le manque d'attractivité du territoire auprès des professeurs titulaires est souligné par les conditions d'emploi des enseignants du secondaire. Un quart d'entre eux est employé dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. La détention d'un diplôme post bac supérieur à bac+2 est généralement exigée pour l'enseignement de la discipline. Les spécialités de diplômes sont variées à l'image de la diversité des disciplines scolaires. En Guyane, les plus présentes sont les « lettres et arts » (23 %) suivi de celles liées aux « services à la personne » (19 %). Cette dernière inclut des spécialités de diplôme dédiées à l'enseignement et formation. Suivent les « sciences humaines et droit », « mathématiques et sciences » ainsi que celles liées à la « mécanique, électricité, électronique ». La Guyane regroupe cinq lycées professionnels et six lycées polyvalents pour quatre lycées d'enseignement général et technologique. Les effectifs d'élèves dans le second cycle professionnel sont dorénavant supérieurs à ceux du général et technologique et tendent de plus à augmenter plus rapidement (+3,6 % annuellement contre +2,5 % entre 2010 et 2016).

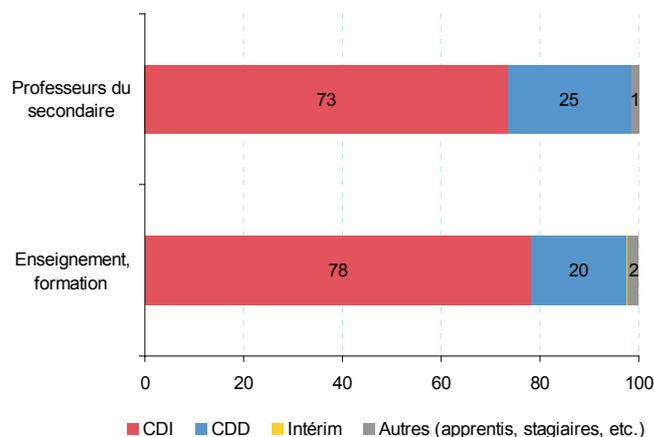
En 2013, un peu plus de la moitié des professeurs du secondaire sont des femmes, contrairement à ceux des écoles où elles prédominent (74 %). L'attractivité du métier auprès des futurs étudiants apparaît essentielle pour répondre aux besoins guyanais, le métier nécessitant la poursuite d'études longues. Les besoins restent forts d'autant plus que les taux de scolarisation après 16 ans tendent à progresser. ■

70 Pyramides des âges des professeurs du secondaire en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 16% des professeurs du secondaire ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

71 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 78% des salariés du domaine professionnel de l'enseignement, formation ont un CDI.  
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

72 Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Professeurs du secondaire	Enseignement, formation
Âge médian	40	39
Part des 50 ans et plus (en %)	25	22
Part des femmes (en %)	52	60
Part des natifs de la région (en %)	27	33
Principales nationalités (actuelles, en %)	Française : 95 %	Française : 95 %
Part de non-salarié (en %)	0	2
Aucun diplôme (en %)	2	1
Qualification dominante (en %)		
1 <sup>ère</sup> spécialité de formation	Lettres et arts : 23 %	Lettres et arts : 23 %
2 <sup>ème</sup> spécialité de formation	Services aux personnes : 19 %	Sciences humaines et droit : 23 %
Salaire horaire net médian (en €)	20,3	19,2
Turnover (en %)	29	29
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 96 %	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 94 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : K2107 : Enseignement général du second degré ; K2109 : Enseignement technique et professionnel.  
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

# Fiche métier

## Formateurs

Les formateurs représentent 10 % des emplois du domaine de l'enseignement, formation en 2013. Leur progression a été particulièrement soutenue depuis 2008, en hausse de + 11 % par an. Les professionnels de ces métiers peuvent notamment intervenir dans le cadre de la formation destinée aux personnes en recherche d'emploi, de la formation continue des salariés, dans des écoles de conduite ou comme moniteurs d'ateliers. Ces derniers travaillent essentiellement auprès d'adultes en difficulté d'insertion sociale et d'adultes en situation de handicap.

En Guyane, la tendance favorable de création de ces emplois devrait se maintenir, soutenue par les objectifs de renforcement de l'accès à la qualification des personnes en recherche d'emploi. À l'instar des régions françaises, la Collectivité Territoriale de Guyane a en charge de définir et mettre en œuvre l'offre de formation professionnelle en concertation avec les partenaires sociaux. En 2016, dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi, est annoncé au niveau national le plan « 500 000 formations » destiné à doubler le nombre de formations auprès des personnes en recherche

d'emploi. Dans ce contexte, en 2016, plus de 2 000 actions de formation ont été réalisées en Guyane par Pôle Emploi, les opérateurs de formation et la CTG, soit 60 % de plus qu'en 2015.

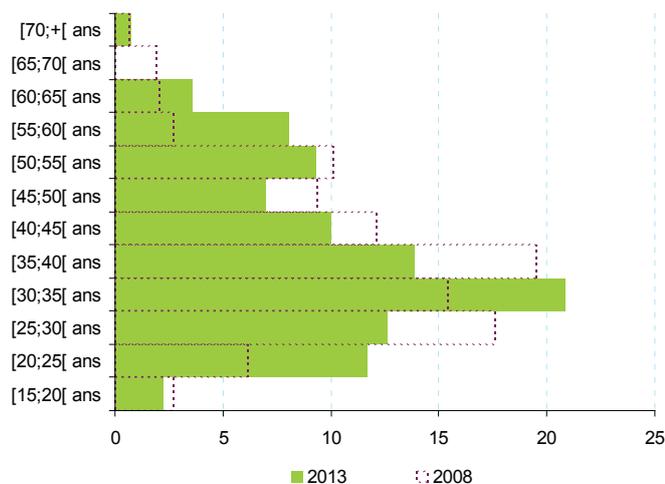
### Des intentions de recrutement jugées difficiles

Sur le territoire guyanais où les personnes en recherche d'emploi sont peu ou faiblement diplômées, le recrutement de formateurs s'accélère. En 2017, près de 150 projets de recrutement sont identifiés par Pôle Emploi contre moins d'une centaine en moyenne sur la période 2010-2016. Toutefois, en 2017, plus de 70 % des projets sont jugés difficiles. Cet état peut s'expliquer par la nécessité de recruter des personnes qualifiées pour une diversité d'enseignements recherchés. En Guyane, 55 % des formateurs possèdent un diplôme post-bac tandis que les spécialités représentées sont diverses. Ainsi, 21 % des formateurs guyanais sont titulaires d'une spécialité de diplôme dans « l'agriculture, pêche, forêt et espaces verts », 18 % concernent les « lettres et arts » et 17 % la « mécanique,

électricité, électronique ». Un nombre important de formateurs sont d'anciens professionnels expérimentés reconvertis dans la formation. De ce fait, en 2013, un formateur guyanais sur cinq est âgé de 50 ans ou plus.

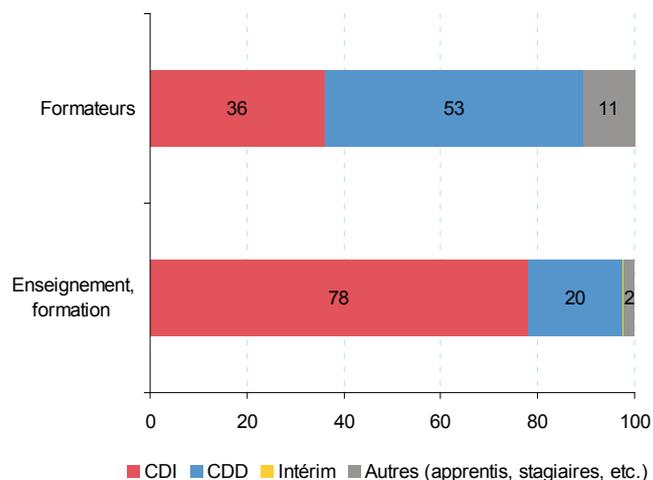
Par ailleurs, les difficultés de recrutement peuvent être accentuées par les conditions d'emploi. En Guyane, plus de la moitié des salariés qui constituent l'essentiel des formateurs ont un contrat de durée déterminée contre un quart en Guadeloupe et moins de 15 % en Martinique. Les besoins de formateurs dans les centres de formation peuvent être ponctuels et procèdent essentiellement des plans de formation décidés en amont. La famille professionnelle des formateurs inclut également les moniteurs de conduite. Cette profession devrait poursuivre son développement. Le nombre de personnes en âge de passer le permis augmente fortement. En 2015, on comptabilise environ 70 établissements d'enseignement de la conduite, contre un peu moins d'une cinquantaine en 2010. En outre, la détention d'un permis de conduire demeure un élément favorisant l'accès à l'emploi. ■

73 Pyramides des âges des formateurs en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 14% des formateurs ont entre 35 et 39 ans.  
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

74 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 78% des salariés du domaine professionnel de l'enseignement, formation ont un CDI.  
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

75 Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Formateurs	Enseignement, formation
Âge médian	36	39
Part des 50 ans et plus (en %)	22	22
Part des femmes (en %)	45	60
Part des natifs de la région (en %)	42	33
Principales nationalités (actuelles, en %)	Française : 93 %	Française : 95 %
Part de non-salarié (en %)	8	2
Aucun diplôme (en %)	10	1
Qualification dominante (en %)		
1 <sup>ère</sup> spécialité de formation	Agriculture, pêche, forêt et espaces verts : 21 %	Lettres et arts : 23 %
2 <sup>ème</sup> spécialité de formation	Lettres et arts : 18 %	Sciences humaines et droit : 23 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	19,2
Turnover (en %)	44	29
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 91 %	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 94 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : K2110 : Formation en conduite de véhicules ; K2111 : Formation professionnelle.  
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.